Commune
Culture
Associations
État civil
Sport
Bloc-notes
Sport
Police municipale
Bloc-notes
Expression libre

Commune

Atlas de la Biodiversité Communale : programme décembre/janvier à Surzur

• **Vendredi 14 décembre à 20h30 :** Conférence diaporama par David LÉDAN - Tout public - Venez découvrir les oiseaux de Surzur à travers l'objectif de David LÉDAN, ornithologue et photographe du Parc Naturel Régional. Entrée libre. Salle du conseil. Gratuit.
• **Samedi 12 janvier à 15h :** Atelier produits d'entretien par Ar Tizan - Adultes - Venez composer facilement vos produits d'entretien avec des recettes bonnes pour la planète et l'hygiène de votre maison. Sur réservation au 06 70 50 35 84 ou artizan.medicinales@hotmail.com. Gratuit
• **Samedi 20 janvier à 9h30 :** Sortie ornithologique par David LÉDAN - Tout public - Rencontre avec les oiseaux hivernants. Sur réservation auprès de la mairie au 02 97 42 12 52 ou mairie@surzur.fr. Gratuit
• **Samedi 26 janvier à 10h :** Atelier cosmétique par Mélanie CHOUAN - Adultes - Apprenez à créer vos propres cosmétiques à travers des conseils avisés. Sur réservation : contact.melanie.escapade@gmail.com. Gratuit

Marché de Noël

Notre 4e marché de Noël, organisé par la municipalité avec les associations et les commerçants, se déroulera **jeudi 13 décembre de 17h à 20h, place de l'Église.** Roulotte ludique, jeux gratuits pour les enfants et les plus grands et bien sûr présence du Père Noël (disponible pour vos photos souvenirs). Vin chaud, chocolat, gâteaux, marrons grillés vous seront proposés par nos associations lors de ce moment convivial. Un marché artisanal composé d'une dizaine d'exposants (bijoux, poterie, céramique…) sera installé place de la Poste.

Réunion d'information

Mardi 11 décembre, la gendarmerie organise une réunion d'information, en partenariat avec la mairie de Surzur, sur « Les seniors face aux dangers d'internet ». Rendez-vous à **14h30 en mairie**. Entrée libre.

Ancienne gare

16 donateurs particuliers ont permis de collecter 3 395 € sur les années 2017 et 2018. Le mois de décembre devrait être propice à de nouveaux versements.
Particuliers, entreprises, commerçants, artisans, vous pouvez tous devenir un mécène de la restauration de notre ancienne gare, tout en **bénéficiant d'une réduction d'impôts**. Pour cela, suivez ce lien :
www.fondationpatrimoine.org/les-projets/ancienne-gare-de-surzur
Merci d'avance de votre générosité.

N° 55
Novembre
2018

Mairie :
02 97 42 12 52
Courriel :
mairie@surzur.fr
Site internet :
www.surzur.fr

Inscription sur les listes électorales

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, sous certaines conditions. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, première inscription...), vous devez prendre l'initiative de votre inscription.
Les inscriptions sont reçues en mairie, en ligne sur « service-public.fr » ou par courrier.
Les pièces à fournir sont : un formulaire d'inscription Cerfa n°12669*01, une photocopie de carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité, un justificatif de domicile (facture d'électricité, d'eau, de téléphone,… établie à votre nom et prénom et datée de moins de 3 mois)
Quand demander votre inscription ? Vous pouvez déposer votre demande en mairie à tout moment de l'année. Cependant, vous devez vous inscrire **avant le 31 mars 2019** pour voter aux **élections européennes** organisées le **26 mai 2019**.
S'il y a eu changement de domicile : Attention, le changement d'adresse sur les listes électorales n'est pas automatique ! Si vous avez déménagé tout en restant sur Surzur, il convient de se rapprocher de la mairie pour effectuer une modification d'adresse sur les listes électorales (justificatif de domicile exigé).

Directrice de publication : Michèle NADEAU, Maire de Surzur
Membres de la rédaction : Maurice LANGLOIS, Sylvain PICART, Josie LEFORT, Patricia PERSE, Josiane HENRY, Marie-Anne BLIN, André JUTIER, Gilbert LE NILLON, Éric MAHÉ, Maryvonne SOUDY, Agnès LIBERGE, Marion JEANNOËL

Retour sur …

La Semaine bleue

La Semaine bleue, organisée par Christine TEXIER, adjointe aux affaires sociales et Claude LE NOAN, conseiller délégué, a débuté dimanche 7 octobre avec le traditionnel **repas des ainés**, partagé entre 120 convives dans une ambiance festive et conviviale !
La deuxième journée, **un après-midi dansant** était organisé au Hézo par les « Tontons Guincheurs ». Madison, rock, chacha… étaient au rendez-vous !
Mercredi 10 : **journée intergénérationnelle**, un déjeuner a eu lieu avec les enfants au restaurant scolaire. L'après-midi était basé sur une animation ludique sur le thème de l'écologie avec la fabrication d'instruments de musique en objets de récupération.
Jeudi, le **domicile partagé** de Saint-Armel a reçu celui de Surzur.
Pour clôturer cette Semaine bleue, une **visite de la Brasserie de Rhuys** a été organisée avec la présentation de la fabrication de la bière artisanale et bio. Cette journée s'est terminée par une dégustation !
Retour en images sur cette belle semaine ! Diaporama à voir sur le site www.surzur.fr.

La cérémonie du 11 Novembre

L'hommage rendu aux combattants de la Grande Guerre et à la Paix retrouvée aurait mérité plus de soleil en ce dimanche 11 novembre. Après la cérémonie religieuse, de nombreux Suzurois et Surzuroises s'étaient réunis devant le monument aux morts pour le discours de l'UNACITA et la lecture de lettre du Président de la République par madame le Maire. Des enfants des écoles et des collégiens ont égrené le nom des 117 poilus morts pour la France, des noms à la consonance bien familière à certains. Si aujourd'hui, le brassage de population a renouvelé les patronymes, ce n'était pas le cas dans cette commune d'un peu plus de 2 000 habitants à l'époque. **Chaque famille fut touchée et parfois très durement.** Une exposition visible à la médiathèque, relate les faits et la vie de ces 4 années de guerre et de souffrance. Suite à la dépose de gerbe, les participants se sont dirigés vers la salle des fêtes sous le carillonnement des cloches de l'église. Et là, dans une salle comble et pavoisée, madame le Maire a rappelé **l'importance du devoir de mémoire** avant de faire observer une **minute de silence**.

« *J'aurai mon paradis dans les cœurs qui se souviendront* » (Maurice Genevois)

Puis, les enfants des deux écoles ont lu, tour à tour, des lettres de poilus et des poèmes d'auteurs illustres ou d'inconnus. Il y avait beaucoup d'émotion dans ces interprétations par nos jeunes. Ces lettres parlaient de devoir envers la Patrie, mais aussi d'amour pour leurs proches qu'ils cherchaient à rassurer sans avoir pourtant beaucoup d'illusions sur leur propre sort. Enfin, notre chorale « Balle de son » a interprété, magnifiquement, quatre compositions de l'époque évoquant les révoltes, les souffrances endurées et aussi l'espoir dans l'Europe à construire. Tout finit par des chansons ? Pas tout à fait, à Surzur, cela s'est terminé par le pot de l'amitié et le soleil revenu.

Merci à tous : celles et ceux qui, par leur participation grande ou petite, par leur présence, ont donné à cette fête la solennité méritée.

Diaporama de la cérémonie à voir sur le site www.surzur.fr.

La conférence sur le harcèlement scolaire

Environ 160 personnes ont assisté, le 12 novembre, à la conférence de Catherine VERDIER sur le harcèlement scolaire, initiée et organisée par la municipalité de Surzur et à laquelle les communes voisines de Theix-Noyalo, La Trinité Surzur et le Hézo se sont associées. En effet, le harcèlement scolaire, **c'est l'affaire de tous** ; ce n'est pas réservé au seul monde scolaire puisqu'il déborde très largement la société civile. Etant donné, la proportion importante des jeunes dans nos communes respectives, ce thème requiert toute notre attention **et notre rôle de prévention**.

Madame VERDIER s'est appliquée à bien définir le concept de harcèlement scolaire et à le différencier des autres formes de relations conflictuelles inhérentes au monde scolaire, en définissant la triangularité des acteurs du processus : harcelé, harceleur et pairs. Elle a montré la nécessaire vigilance des parents et le rôle de la parole pour prévenir les drames possibles. Enfin, elle a attiré l'attention sur les formes nouvelles que prend le harcèlement à travers les réseaux sociaux : le cyber-harcèlement et le sexting. Soirée instructive pour les parents, grands-parents et jeunes présents.

Broyage de déchets verts : pas assez de demandeurs

Golfe du Morbihan - Vannes agglomération propose un service de broyage de déchets verts pour les particuliers. Ce service, gratuit pour les usagers, **a du mal à trouver son public.**

Nous vous informerons dès qu'une prochaine session de broyage sera prévue sur la commune. **Pensez à vous inscrire afin que ce service puisse perdurer.**

Culture

Médiathèque

Exposition « La prophétie des grenouilles : écris-moi un dessin animé »

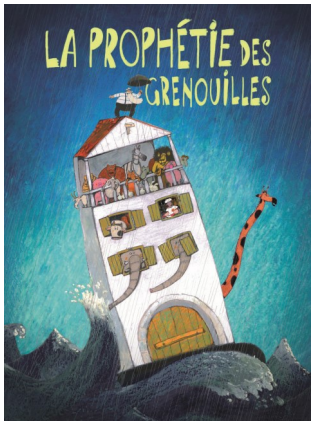

Exposition à partir du film « La prophétie des grenouilles », pour explorer le travail d'écriture, de la naissance des premières idées à la maturation du script, en s'arrêtant sur l'influence du graphisme et de la musique. Ce film d'animation est une fable enchanteresse qui revisite le mythe de l'Arche de Noé. Exposition prêtée par la médiathèque départementale, visible du **5 décembre au 5 janvier.**

Dans le cadre de cette exposition : **projections de films d'animation** pour les enfants dans l'auditorium de la médiathèque, **mercredi 26 et samedi 29 décembre, mercredi 2 et samedi 5 janvier à 15h30. Inscriptions à la médiathèque.**

Rendez-vous des pas grands du tout : « Rêve d'écorce »

Dimitri Costa, de la Compagnie du 7e tiroir, vous invite à un **spectacle sensoriel, drôle et dansant** avec des **marionnettes végétales**, une invitation à réinventer un rapport créatif et respectueux avec la nature.

Un homme est endormi sous un arbre. Les spectateurs entrent dans son rêve. Voilà qu'il danse avec l'arbre et que l'arbre devient une femme, un éléphant, un cheval… Les manipulations et les formes évocatrices des branches créent les personnages avec une telle évidence que les spectateurs deviennent complices.

Pour les enfants jusqu'à 3 ans accompagnés de leurs parents, **samedi 15 décembre à 10h30** à la médiathèque Inscription par téléphone au 02 97 42 17 56, mediatheque@surzur.fr ou directement à la médiathèque.

État civil

Naissances : toutes nos félicitations !

21 septembre : Jeanne et Séléna MARQUIE - 4 rue des Passereaux
7 novembre : Zoé LOPEZ - 3 allée de l'île Berder
10 novembre : Hugo CHARPENTIER—Bilaire
10 novembre : Mila LE DELMAT - rue Lann Floren
12 novembre : Victoire CHEVILLARD - 20 rue de Kerlann Borne
13 novembre : Louise NICOL - Kervoren
14 novembre : Youna GUILLAUME - Kersého
15 novembre : Anna MORICE - 1 impasse du Jardin d'Eden

Décès : toutes nos condoléances

21 octobre : Sylvie BLOYET - Saint-Perreux
2 novembre : Line VAQUETTE - 3 impasse du Gouarh

Le projet résidence service seniors au presbytère

Lors de sa séance du 4 juin 2018, le Conseil Municipal a décidé de confier à l'entreprise sociale pour l'habitat (ESH), Les Ajoncs, la maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une résidence service seniors sur le site du presbytère. Pour **permettre un équilibre financier de l'opération, sans participation directe de la commune**, il a été décidé de mettre le terrain **gratuitement à disposition sous la forme d'un bail emphytéotique**. La municipalité travaille actuellement avec Les Ajoncs au choix de l'architecte, à la **faisabilité financière** et à l'insertion du projet dans le site.

Le **corps central du presbytère sera intégralement conservé ainsi que l'aile gauche** qui abrite deux logements sociaux et la maison des jeunes, tout comme les deux piliers matérialisant l'entrée de la cour. Les 20 logements de la résidence service seniors viendront s'accoler harmonieusement à la droite du corps central pour conserver l'unité architecturale actuelle du site.

Le choix du site et du projet sont la résultante de deux réflexions menées depuis le début de mandat : l'une sur la recherche de solutions pour **sortir nos aînés de l'isolement**, en cœur de bourg, et l'autre sur le **devenir du presbytère**, au regard de **l'importante dégradation de l'aile droite**. L'état du logement d'urgence et de la charpente de cette partie du bâtiment nécessiterait des travaux très importants et très coûteux, difficilement justifiables pour un usage qui resterait très limité.

C'est ainsi que la réflexion a abouti à la construction d'une résidence service seniors sur le site du presbytère, idéalement situé en cœur de bourg, à proximité des commerces et des services et du poumon vert de l'aire de loisirs. Il s'agit d'une opération d'ensemble intégrant le corps central du presbytère, avec travaux d'isolation, mise aux normes et réaménagement des salles : une salle commune pour les résidents, une salle en rez-de-chaussée dédiée à la paroisse et des salles de réunion mixtes à l'étage, pour les associations et la paroisse. Ces salles sont nécessaires au regard du développement démographique de la commune et de la demande des nombreuses associations.

L'architecte n'est pas encore désigné. Lorsque le projet sera avancé, il sera présenté en réunion publique, après examen par les commissions municipales.

La municipalité démontre quotidiennement son **attachement à la protection du patrimoine de Surzur**, à l'instar de la rénovation en cours de l'ancienne gare et des protections au titre de la loi Paysage inscrites au futur Plan Local d'Urbanisme pour le bâti remarquable et le petit patrimoine.

Associations

Tri des vêtements, bacs blancs et pédagogie

Pour recevoir le tri des vêtements, la commune dispose de plusieurs bacs blancs répartis dans et autour de l'agglomération. Après le constat par l'Association de Défense de l'Environnement de Surzur (ADES) d'une prolifération de vêtements dispersés ou encore dans leurs sacs, lors de ses opérations de ramassage des déchets aux abords des routes, **le nombre de bacs et leurs emplacements vont être prochainement renforcés ainsi que la fréquence de leur collecte pour prévenir leur saturation.** Tout cela évitera la dépose de sacs de vêtements au pied des bacs. Ces derniers tentent des indélicats qui font leur propre tri et se transforment en malotrus en abandonnant le surplus dans la nature.

Vous, qui triez vos vêtements, qui souvent les repassez, les pliez pour qu'« ils puissent être utiles à d'autres » avant de les déposer dans les bacs blancs, vous faites un geste civique louable. **Ne gâchez pas votre belle intention en abandonnant votre ballot au pied du bac, même si celui-ci est plein.** Ce faisant, vous vous rendez complice de ces individus sans scrupules qui détournent votre geste, avant de polluer la nature. Par sécurité, pour éviter l'intrusion de jeunes enfants dans le sas d'accès au bac, celui-ci a été volontairement réduit. Confectionnez donc votre ballot de vêtements en conséquence.

Constatez que ce service, qui ne vous demande que l'effort d' « un déplacement jusqu'au bac le plus proche pour vous débarrasser de vos vêtements inutiles », est gratuit. C'est tellement rare de nos jours. De plus, en vous promenant dans les bois environnants à la recherche de châtaignes ou de champignons, vous risquez de retrouvez vos propres vêtements étalés, éparpillés ou suspendus aux branches… Aussi, **soyons responsables et disciplinés.** Ayons tout simplement une attitude civique jusqu'au bout de notre démarche. Merci.

Club Photo de SurZur

Peut être avez-vous apprécié nos différentes expositions de photos sur « La mer » au salon des Arts, « Les reflets » à la médiathèque ou l'exposition permanente à la salle des associations à la Poste. Alors, venez nous rejoindre au Club Photo de SurZur. Nous nous réunissons tous les jeudis soir de 20h à 22h à la salle de la Poste. Nous organisons des sorties et participons aux manifestations de la commune (Marché de Noël, carnaval des écoles….). Vous pourrez **apprendre à utiliser votre appareil photo**, vous **améliorer dans vos prises de vue**, **maîtriser les outils informatiques**. Tout cela dans une ambiance bon enfant et conviviale. Nous ne sommes pas des professionnels, mais nous essayons de nous améliorer tout en faisant une **activité de loisirs.**

Contact : Maurice DUTHEIL au 06 71 36 94 83

Dates à retenir :

Décembre

Lundi 3 :
Conseil municipal - 20h - Mairie
Mercredi 5 :
Don du sang - de 15h à 19h - Salle des fêtes
Du 5 décembre au 5 janvier :
Exposition « La prophétie des grenouilles » à la médiathèque
Samedi 8 :
Marche de 5 et 8km au profit du téléthon, organisée par Un pied d'vant l'autre - 14h - Devant la salle des sports - 5 €
Mardi 11 :
Réunion d'information « Les seniors face aux dangers d'internet » par la gendarmerie, en partenariat avec la municipalité de Surzur - 14h30 - Salle du conseil - Entrée libre
Jeudi 13 :
Marché de Noël - 17h à 20h - Place de l'Église
Vendredi 14 :
Conférence diaporama sur les oiseaux par David LÉDAN - Tout public - 20h30 - Salle du conseil - Entrée libre
Samedi 15 :
Rendez-vous des pas grands du tout - 10h30 - Médiathèque - Sur inscription auprès de la médiathèque
Mercredi 26 et samedi 29 :
Projection films d'animation - 15h30 - Médiathèque - Sur inscription

Janvier

Mercredi 2 et samedi 5 :
Projection films d'animation - 15h30 - Médiathèque - Sur inscription
Samedi 12 :
Atelier produits d'entretien par Ar Tizan - Adultes - 15h - Sur réservation au 06 70 50 35 84 ou artizan.medicinales@hotmail.com
Dimanche 13 :
Cérémonie des vœux du Maire à la population - 10h45 - Salle des fêtes
Lundi 14 :
Conseil municipal - 20h - Mairie
Dimanche 20 :
Sortie ornithologique par David LÉDAN - Tout public - 9h30 - Sur réservation auprès de la mairie
Samedi 26 :
Atelier cosmétique par Mélanie CHOUAN - Adultes - 10h - Sur réservation à contact.melanie.escapade@gmail.com

Calendrier sportif

Retrouvez le calendrier sportif sur le site de la commune : www.surzur.fr/vie-sportive.

Mémo

Toutes pompes dehors : pensez à mettre vos chaussures de côté !

Fermeture des services

Fermeture des services pendant les vacances scolaire de fin d'année :

Mairie : lundi 24 décembre

Services enfance (accueil de loisirs, AJI, multi-accueil, restaurant scolaire) : du 24 au 31 décembre *(possibilité d'ouverture de l'accueil de loisirs lundi 31 décembre, selon le nombre d'inscrits)*

Agence postale : lundi 31 décembre

Sport

Foulées de Surzur : départ de Daniel LE MOULLEC

Début octobre, l'association « Foulées de Surzur » a convié ses 72 bénévoles, piliers de la course annuelle, à un apéritif à la salle des fêtes, afin de les remercier de leur investissement. Lors de ce moment de convivialité, l'association a tenu à mettre à l'honneur un de ses membres, Daniel LE MOULLEC, qui a souhaité passer la main.

Au-delà de ses compétences très appréciées dans le monde sportif morbihannais, Daniel a, par son investissement personnel et la pertinence de ses idées, permis l'essor et l'attractivité des « Foulées surzuroises » depuis huit années.
Qu'il en soit sincèrement remercié !

Police municipale

Circulation sur les pistes cyclables de la rue du Général de Virel

Art. 431-9 du code de la route.
Lorsque la chaussée est bordée de chaque côté par une piste cyclable, les utilisateurs de cette piste doivent emprunter celle ouverte à droite de la route, dans le sens de la circulation. Le non respect de cet article rue de Virel peut être sanctionné par une amende de 2e catégorie mais surtout être la cause d'un accident dont le responsable ou son tuteur légal peut être poursuivi pour mise en danger de la vie d'autrui.
Rappel : il est interdit de stationner sur les pistes cyclables.

Bloc-notes

Mobicéo : développez votre mobilité

Depuis 2002, le réseau de bus de Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération met à disposition des personnes handicapées MOBICÉO (anciennement MOBI-BUS), un **service à la carte**. Les personnes présentant un handicap d'au moins 80 % (établi par un médecin conseil) sont habilitées à l'utiliser. Elles le déclenchent à la demande, du lundi au dimanche, pour un trajet dans l'agglomération. MOBICÉO est destiné à **développer votre mobilité**, vous rendre les services, le travail, les loisirs plus accessibles, vous procurer une plus grande autonomie. Vous trouverez dans ce document tout ce qu'il faut savoir pour accéder à ce service et l'utiliser selon vos besoins.

Ce dispositif est également ouvert aux personnes ayant une reconnaissance de Travailleur Handicapé délivrée par la MDA et salariées d'une entreprise adaptée, sous réserve de l'accord du médecin référent Mobicéo qui **examinera chaque dossier médical.**
Renseignements au 02 97 01 22 66 ou sur le site de la commune www.surzur.fr.

Sirène

À partir du 5 décembre, la sirène de la commune sera actionnée chaque **premier mercredi du mois à 11h45**, au lieu du premier lundi de chaque mois à 19h05.

Donner son sang, une belle façon de fêter l'automne !

L'Établissement français du sang (EFS) réaffirme l'importance de donner son sang régulièrement durant toute l'année. Un engagement qui se poursuit à toutes saisons.
Rendez-vous mercredi 5 décembre de 15h à 19h à la salle des fêtes de Surzur.

Pourquoi donner ? Parce que donner un peu de vous-même, c'est donner beaucoup aux malades qui comptent sur les donneurs. L'EFS compte donc sur la générosité des donneurs afin de répondre aux besoins des malades : 600 dons sont nécessaires chaque jour en Bretagne ! Les besoins sont quotidiens et ne se révèlent pas uniquement lors de situations exceptionnelles qui peuvent nécessiter des appels d'urgence. C'est pourquoi l'EFS demande aux donneurs et futurs donneurs de ne pas attendre une telle situation pour se mobiliser.
Il n'existe pas aujourd'hui de produit capable de se substituer au sang humain, la générosité des donneurs est donc indispensable.
Donnez votre sang pour la première fois.
L'EFS appelle particulièrement les citoyens qui n'ont encore jamais donné leur sang à découvrir cette expérience généreuse et citoyenne. Chaque année, 170 000 donneurs habituels quittent cette grande chaine de solidarité en raison de l'atteinte de la limite d'âge pour donner. Il est donc très important pour l'EFS de convaincre de nouveaux donneurs et particulièrement les jeunes générations. Moins de 4% des Français en âge de donner leur sang se sont rendus sur une collecte en 2017.

L'eau : laisse pas couler !

Expression libre

Ensemble pour les Surzurois

Un petit point sur la résidence seniors nous semble nécessaire afin d'éclaircir le sujet. Les bases du projet sont la construction d'une résidence seniors de 20 à 25 logements et d'une salle commune, avec mise à disposition gratuitement sous forme d'un bail emphytéotique de 55 ans de la part de la commune, sur une emprise foncière de 2 900m² à l'ESH les Ajoncs. Ce projet nécessitera la démolition de l'aile droite des bâtiments du presbytère. Notre espace étant limité, nous vous proposons de retrouver la suite de cette réflexion sur notre site internet : https://ensemblepourlessurzurois.fr.

Ce projet s'appuie sur une enquête faite auprès des Surzurois en octobre 2017. Sur les 83 réponses de Surzurois une trentaine ont répondu favorablement sur le fait d'avoir des logements individuels sur la commune. Mais seront-ils prioritaires dans l'attribution de ceux-ci : Réponse au conseil municipal de juin 2018. « Madame le Maire répond par la négative. Les logements seront propriété de l'ESH les Ajoncs, ce sont eux qui géreront les attributions », ***Y a-t-il un intérêt, pour les Surzurois, de mettre gratuitement à disposition un terrain, si nous ne pouvons pas garantir que les logements soient attribués en priorité à des Surzurois ?***

Madame le Maire , le sujet des seniors est très sérieux, ce sera un vrai défi à venir pour la société, mais de grâce révisez vos manuels de démocratie, écoutez vos concitoyens. Il est urgent que vous revoyez vos méthodes de gouvernance, pour une vie locale plus apaisée, et sereine.

A.PERIN, J.HENRY, P.CAILLEAU, G.LACROIX, J.P LE BIHAN, E.MAHE Courriel : contact@ensemblepourlessurzurois.fr